# La Commission des affaires juridiques du CE pendant 46<sup>e</sup> législature 1999 - 2003

#### Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 46<sup>e</sup> législature 1999 2003
- 3 Composition de la commission, sous-commission
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 Remarques sur les travaux de la commission
- Vue d'ensemble: sujets importants traités au cours de la première moitié de la 47<sup>e</sup> législature 2003 2005 en fonction des domaines de compétences de la CAJ-E (selon état actuel des connaissances)

#### 1 Mandat

En vertu de l'article 10 al. 2 RCE, les commissions législatives ont pour mission:

- a. l'examen préalable des objets relevant de leur domaine qui leur sont attribués par le Bureau, à l'intention du Conseil;
- b. le suivi régulier de l'évolution sociale et politique dans leurs domaines;
- c. l'élaboration de suggestions et de propositions visant à régler les problèmes relevant de leurs domaines:
- d. la coordination avec les commissions des deux conseils qui traitent les mêmes questions ou des questions analogues, en particulier avec les commissions des finances et de gestion.

Par décision du Bureau du 8.11.1991, la Commission des affaires juridiques s'est vu attribuer les domaines de compétence suivants: Code civil, code des obligations, code pénal, code pénal militaire, exécution des peines, propriété intellectuelle, droit foncier, concurrence déloyale, protection des données, protection de l'Etat, organisation judiciaire, expropriation, poursuite pour dettes et faillite, droit international privé, immunité, amnistie, examen préalable de demandes concernant la levée de l'immunité des parlementaires et des magistrats.

## 2 Objets traités pendant la législature 1999-2003

### 21 Répartition par type des objets traités

La Commission des affaires juridiques a procédé à l'examen préalable de 103 objets, qui se répartissent comme suit:

	type d'objet	nombre	remarques
a.	initiative populaire	5	
b.	projet d'arrêté du conseil fédéral	29	
C.	co-rapport aux projets d'arrêté du conseil fédéral		
d.	examen préalable des initiatives parlementaires	7	5 donner suite / 2 ne pas donner suite
e.	examen préalable des initiatives cantonales	6	3 donner suite / 3 ne pas donner suite
f.	élaboration d'un projet (iv.pa., iv.ct., iv.com.)	3	
g.	projet de l'autre conseil (iv.pa. élaboré par une commission de l'autre conseil)	6	
h.	interventions de la commission	9	4 motions / 2 postulats/ 3 recommandations
i.	motion de l'autre conseil	15	recommandations
j.	pétition	22	
k.	objets internes	1	
I.	cas particuliers		
	total	103	

## 22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux objets à avoir été traités par la commission sont les suivants:

98.037	n	Correspondance postale et des télécommunications. Surveillance
98.038	é	CP, CPM et loi fédérale sur le droit pénal des mineurs. Modification
99.076	n	Révision partielle du droit de bail dans le Code des obligations et initiative
		populaire "pour des loyers loyaux"
00.052	é	Loi sur la fusion de patrimoine
00.088	n	Utilisation de profils d'ADN. Loi
00.089	é	"Pour la mère et l'enfant". Initiative populaire
01.023	é	Loi fédérale sur le Tribunal pénal fédéral (LTPF)
01.025	n	"Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et
		non amendables". Initiative populaire

#### 01.044 n Signature électronique. Loi

#### 23 Elaboration d'un projet

(2<sup>e</sup> phase): la Commission a soumis 3 projets de loi ou d'arrêté suite au dépôt d'une initiative parlementaire au Conseil des Etats dont elle dépend, à savoir:

- 97.462 Iv. Pa. Frick. Code pénal. Révision de l'article 179quinquies pour la protection des mouvements d'affaires
- 99.467s Iv.pa. Marty Dick. Les animaux dans l'ordre juridique suisse
- 00.424s Iv.pa. Lombardi. Loi sur les maisons de jeu. Révision de l'article 61

#### 3 Composition de la commission, sous-commissions

#### 31 Présidence

Président session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Dick Marty Vice-président session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Simon Epiney Président session d'hiver 2001 - session d'hiver 2003: Dick Marty Vice-président session d'hiver 2001 - session d'hiver 2003: Rolf Schweiger

#### 32 Membres de la commission

Composition de la commission à partir de la session d'hiver 1999: Marty Dick, Epiney, Berger, Brunner, Bürgi, Dettling, Escher, Pfisterer Thomas, Schweiger, Slongo, Stadler, Studer Jean, Wenger

Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 1999:

- Lauri remplace Wenger à partir de la session d'été 2001
- Germann remplace Lauri à partir de la session d'automne 2002
- Hess Hans remplace Marty Dick à partir de la session d'hiver 2002

#### 33 Sous-commissions

La commission a institué les sous-commissions suivantes:

- Ecoutes téléphoniques. Membres: Marty Dick, Bürgi, Schweiger, Stadler, Studer Jean
- Droit du bail. Membres: Pfisterer Thomas, Bürgi, Dettling, Epiney, Studer Jean

#### 4 Nombre de séances nécessaires

#### 41 Commission

Ces travaux ont exigé au total 27 séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à 39 jours de séances ou 182 heures (près de 4.5 heures par jour de séance en moyenne).

#### 42 Sous-commissions

Ces travaux ont exigé au total 7 séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à 7 jours de séances ou 16.5 heures (près de 3.25 heures par jour de séance en moyenne).

#### 5 Remarques sur les travaux de la commission

#### 51 Examen des objets émanant du Conseil fédéral

La CAJ-E a traité de nombreux projets complexes et volumineux. On peut notamment citer la révision du droit pénal (98.038 ; droit pénal militaire et droit pénal des mineurs).

Dans le cadre de l'examen du contre-projet à l'initiative populaire «pour des loyers loyaux» (99.076), la CAJ-E a chargé une sous-commission d'examiner un concept différent de celui proposé par le Conseil fédéral avant de procéder à la discussion de détail.

La révision totale de l'organisation judiciaire (01.023) a particulièrement occupé la CAJ-E. Après avoir décidé que les juges du Tribunal pénal fédéral et ceux du futur Tribunal administratif fédéral sont des magistrats qui doivent être élus par l'Assemblée fédérale, la CAJ-E procédé à une réflexion approfondie sur la procédure d'élection des juges et sur la question de la haute surveillance sur les tribunaux. Ces travaux ont abouti à la mise en place de la nouvelle commission judiciaire, chargée de mettre au concours les postes de juges vacants et de préparer des propositions à l'attention de l'Assemblée fédérale.

#### 52 Examen préalable des initiatives parlementaires

La CAJ-E a procédé à l'examen préalable de 7 initiatives parlementaires et 6 initiatives cantonales. Pas de remarques particulières.

## 53 Elaboration de projets de lois et d'arrêtés («2<sup>e</sup> phase» des initiatives parlementaires)

La CAJ-E a été très occupée par l'examen de projets qui avaient été élaborés par la CAJ-N dans le cadre d'initiatives parlementaires, notamment l'objet 93.434 (Interruption de grossesse. Révision du code pénal). Elle a elle-même élaboré 3 projets de loi (97.462, 99.467, 00.424). Les deux premiers projets ont abouti et ont été adoptés en votation finale.

#### 54 «Suivi régulier de l'évolution sociale et politique» (art. 10, al. 2 lettre b RCE)

La commission des affaires juridiques a suivi l'évolution sociale et politique dans son domaine dans le cadre du traitement des nombreux objets de sa compétence.

#### 55 Coordination avec les autres commissions

La coopération avec les autres commissions de l'Assemblée fédérale peut être jugée de manière positive. Une telle coordination avec la commission de gestion, le groupe de travail interpartis pour la nomination des juges et pour l'objet 01.023 (Organisation judiciaire fédérale. Révision totale) est à mentionner.

#### 56 Participation du Parlement en matière de politique extérieure

En vertu de l'article 47bis a, 6<sup>e</sup> alinéa LREC, les Commissions de politique extérieure «informent les autres commissions permanentes sur les objets qui concernant leurs domaines de compétence. Les autres commissions permanentes sont consultées». La CPE-E a soumis à la CAJ-E la question de savoir si la réserve faite à l'article 5 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

6. Vue d'ensemble: sujets importants traités au cours de la deuxième moitié de la 46<sup>e</sup> législature 2001 - 2003 en fonction des domaines de compétences de la CAJ-E (selon état actuel des connaissances)

Révision totale de l'organisation judiciaire Droit de la sàrl. Présentation des comptes et révision Loi sur la protection des données Unification du droit de procédure pénale